



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier - Hôtel de Ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	30
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	22/09/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Cyrielle BAYON

Etaient présents : Edith MANTELIN, Assia BAÏBEN-MEZGUELTI, Antoine MARTINEZ, Antoinette SCHERER, Patrick SAINNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Cyrielle BAYON, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Laura MARTINS PEIXOTO, Catherine MICHALON, Jamal NAJI, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Simon PLENET), Catherine MOINE (pouvoir à Catherine MICHALON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

CM-2020-170 - ADMINISTRATION GENERALE - ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOLIDARITE

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération n°CM 2020-99 en date du 3 Juillet 2020, le conseil municipal a procédé à l'élection des membres au sein de la commission permanente développement humain et solidarités.

Suite à la démission de Antoine MARTINEZ, il y a lieu de procéder à son remplacement.

Il est proposé la candidature de Gracinda Hernandez.

La commission permanente développement humain et solidarités est donc composée comme suit :

Commission « Développement humain et solidarités »

Président : Simon PLENET, Maire d'Annonay

Vice-Président :

Composée de : 15 membres titulaires / 4 suppléants

Membres titulaires	Membres suppléants
Jérémy Fraysse	Cyrielle Bayon
Assia Baïben-Mezgueldi	Catherine Michalon
Michel Sévenier	François Chauvin
Stéphanie Barbato-Barbe	Marc-Antoine Quenette
Patrick Saigne	
Laura Martins-Peixoto	

Maryanne Bourdin Lokman Unlu Gracinda Hernandez Bernard Champanhet Pascal Pailha Jamal Naji Sophal Lim Denis Neime Jérôme Dozance	
---	--

Aucune autre candidature n'étant formulée, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre acte du fait qu'il y a autant de candidatures que de postes à pourvoir au sein des commissions.

VU l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU le règlement intérieur du Conseil municipal,

Après avoir procédé aux formalités électives

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 21 septembre 2020

VU l'avis favorable de la commission développement humain et solidarités du 17 septembre 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la formation et la composition de cette commission comme suit :

Commission « Développement humain et solidarités »	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jérémie Fraysse Assia Baïben-Mezgueldi Michel Sévenier Stéphanie Barbato-Barbe Patrick Saigne Laura Martins-Peixoto Maryanne Bourdin Lokman Unlu Gracinda Hernandez Bernard Champanhet Pascal Pailha Jamal Naji Sophal Lim Denis Neime Jérôme Dozance	Cyrielle Bayon Catherine Michalon François Chauvin Marc-Antoine Quenette

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 05/10/20
Affiché le : 05/10/20
Transmis en sous-préfecture le : 05/10/20
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

05 OCT. 2020

